



AS²



AS² 2.10 : les fiches d'utilisation

Objet : nouveautés de la version AS² 2.10 – le 28 octobre 2013

Encaisser les chèques différés

En fonction du **paramètre** « **Gestion des chèques** », le fonctionnement est différent :

Menu AS² : Opticien / Paramètres (onglet Caisse) => 'Gestion des chèques' (cocher = oui)

Si vous n'utilisez pas la gestion des chèques

Menu AS² : Caisse / Gestion de la caisse / Encaissement OU



En cas de règlement multi chèques échelonnés, vous devrez **saisir un à un chacun des chèques à la date d'encaissement**. Chacun des chèques s'affiche alors dans le journal des encaissements sur la journée choisie.

La gestion des chèques postdatés demande davantage de rigueur.

Si vous utilisez la gestion des chèques

Menu AS² : Caisse / Gestion de la caisse / Encaissement OU



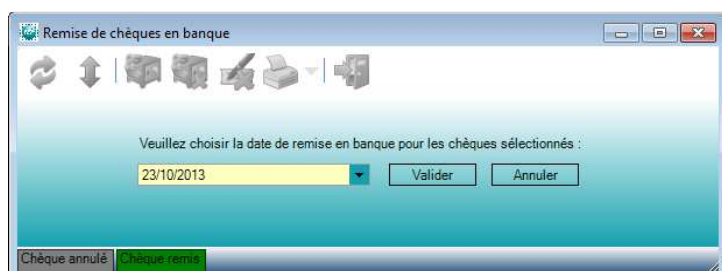
Dans l'interface de saisie des chèques, saisir le ou les chèques avec leur date d'encaissement prévue.

Menu AS² : Caisse / Remise de chèque

C'est à la **validation de l'opération de remise en banque** du(es) chèque(s) qu'ils apparaîtront sur le journal des encaissements.

Vous pouvez modifier la date d'encaissement initialement prévue lors de la validation de la remise en banque.

Date d'encaissement = Date de remise en banque





AS²



Message d'avertissement

Un message vous prévient à l'ouverture d'AS² que des chèques sont en attente de remise en banque sur la journée en-cours (uniquement si il y a des chèques sur ce jour précis).

Chèques à remettre en banque créés en version précédentes à la 2.10 :

Avant la version 2.10.x, les chèques non encore remis en banque sont déjà enregistrés dans la caisse à la date de saisie.
Ils ne seront donc pas de nouveau encaissés lors de l'opération de remise de chèque.
Seuls les chèques saisis à partir de la version 2.10.x bénéficieront de cette nouveauté.

Vous pouvez retrouver toutes les fiches en cours :
Menu AS² : Liens utiles / message d'information AS²

Le Support Technique et Fonctionnel AS² (la Hotline)